



FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2021 / 2022

A envoyer par mail à : inscriptions.scolaires@mairie-montlucon.fr

OU

A déposer dans la boîte aux lettres destinée au service Affaires Scolaires et située au portail de la Cité Administrative

Contact : service Affaires Scolaires

Email : inscriptions.scolaires@mairie-montlucon.fr

Téléphone : du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 au 04/70/02/34/52

Réservé à l'administration

Dossier reçu le :

Ecole demandée

MAT classe

ELEM classe

Ecole de secteur oui non

Si NON, école de secteur :

Demande de dérogation hors sect. hors commun

Dérogation accordée le Comr Elue

Traité le Agent :

Certificat envoyé le mail courrier

ECOLE SOUHAITEE

MATERNELLE classe ULIS PEJS

ELEMENTAIRE classe ULIS PEJS CHAM

Souhaitez-vous faire une demande de dérogation scolaire ? oui non

Si OUI hors secteur hors commune (joindre la fiche de dérogation scolaire et les justificatifs demandés voir page 2)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT (une fiche par enfant)

NOM PRENOM Sexe Féminin Masculin

DATE de naissance LIEU de naissance

DEPARTEMENT ou PAYS

1ère inscription dans une école montluçonnaise (nouvelle arrivée dans la commune).

Si l'enfant est déjà scolarisé(e), nom de la dernière école ville

1ère rentrée à l'école maternelle

1ère inscription en CP/Nom de la dernière école ville

Changement d'école montluçonnaise : nom de la dernière école :

MATERNELLE ELEMENTAIRE Date de radiation

L'enfant réside : chez ses parents chez sa mère chez son père autre

Garde alternée : oui non

COMPOSITION DU FOYER DE L'ENFANT

RESPONSABLE LEGAL 1 autorité parentale oui non

NOM Prénom

lien de parenté avec l'enfant mère père tuteur.trice famille accueil autre

situation familiale marié(e) pacsé(e) divorcé(e) séparé(e) veuf(ve) célibataire

adresse n° rue bâtiment appartement

chez Mme/M ville code postal

tél. fixe tél. portable Email

Je souhaite recevoir le certificat d'inscription par mail par courrier

RESPONSABLE LEGAL 2 autorité parentale oui non

NOM Prénom

lien de parenté avec l'enfant mère père tuteur.trice famille accueil autre

situation familiale marié(e) pacsé(e) divorcé(e) séparé(e) veuf(ve) célibataire

adresse n° rue bâtiment appartement

chez Mme/M ville code postal

tél. fixe tél. portable Email

Frères et sœurs scolarisés de moins de 12 ans pour 2021-2022 et résidant à la même adresse que l'enfant

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4
Nom				
Prénom				
Ecole				
Classe				

Je soussigné(e)

certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont complets et exacts.

Fait à le signature du responsable de l'enfant

A SAVOIR :

Les élèves sont scolarisés dans l'école correspondant à leur lieu de résidence.

Le dossier d'inscription scolaire s'adresse aux familles dont leur enfant :

- effectue sa 1^{ère} rentrée scolaire à la maternelle dans une école montluçonnaise
- passe en CP
- est inscrit en classe CHAM (à partir du CE1)
- est inscrit en classe ULIS, en PEJS.

L'inscription concerne également les enfants de familles montluçonnaises qui changent de quartier ou les enfants de familles qui emménagent sur Montluçon

En cas de déménagement en cours d'année et de changement d'école : refaire un dossier avec la fiche d'inscription scolaire et joindre un nouveau justificatif de domicile.

Une fiche de dérogation scolaire doit être transmise lorsque l'enfant n'habite pas dans le périmètre scolaire de Montluçon ou réside sur une commune extérieure

Pour que votre dossier soit complet : quels documents fournir ?

La fiche d'inscription scolaire remplie et signée

La fiche de dérogation scolaire remplie et signée (si besoin)

Le livret de famille (page parents + enfant concerné) ou l'extrait d'acte de naissance ou les pièces d'identité des parents et enfants

Un justificatif de domicile de moins de trois mois : facture d'électricité, de gaz, de téléphone FIXE, quittance de loyer, contrat de bail avec signature des deux parties, partie de l'acte final d'achat (pour les nouveaux propriétaires) portant la mention de l'adresse et des noms

En cas de divorce ou de séparation des parents, dernier jugement ou attestation sur l'honneur mentionnant la résidence de l'enfant

Si les parents sont hébergés chez une tierce personne : attestation d'hébergement + document d'identité ET justificatif de domicile de la personne qui héberge

En cas d'absence de la famille sur Montluçon : attestation sur l'honneur de la personne hébergeant l'enfant (carte d'identité et justificatif de domicile de la personne qui héberge)

Le certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école

Si vous n'avez pas la possibilité de scanner les documents, vous pouvez les envoyer par photos. Celles-ci devront être parfaitement lisibles et sous le bon format pour être exploitables.

Une fois votre dossier transmis :

Un accusé de réception vous sera envoyé.

Après instruction de votre dossier, il vous sera envoyé par courrier ou par mail, un certificat d'inscription mentionnant l'école d'affectation, accompagné d'une fiche de renseignements et d'une fiche d'urgence, ainsi que les modalités pour finaliser l'admission à l'école afin que le directeur ou la directrice de l'établissement puisse enregistrer l'inscription de votre enfant.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Aucun enfant ne sera admis dans une école sans le certificat d'inscription scolaire délivré par Monsieur le Maire

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données vous êtes informés que les données personnelles que vous communiquez au service Affaires Scolaires dans le cadre d'une inscription scolaire dans une école maternelle ou élémentaire publique montluçonnaise feront l'objet d'un traitement de données. La base légale de ce traitement est la nécessité d'exécution d'une mission d'intérêt public (cf. article 6.1.e). Les données recueillies pour ces traitements sont destinées au personnel habilité du service Affaires Scolaires aux seules fins de bonne gestion administrative, technique et juridique de la demande et ne seront en aucun cas utilisées ni diffusées à d'autres fins. Les données recueillies seront conservées selon la durée d'utilité administrative en vigueur. Toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées seront mises en œuvre afin de garantir l'intégrité, la confidentialité et la sécurité des données. Vous pouvez accéder aux données vous concernant. Vous disposez également d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service Affaires Scolaires ou notre délégué à la protection des données, par voie électronique à dpo@mairie-montlucon.fr ou voie postale à Délégué à la protection des données - Mairie de Montluçon - 1 rue des Conches - 03100 Montluçon. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.